



02114088

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Charleroi
le 3/9/02

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ SPORTISSIMO

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société Coopérative

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Place Francq 4 à 6040 JUMET

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Charleroi, n° ~~163.420~~ 169.245

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ 443.295.247

7. Objet de l'acte

▷ Démission d'administrateur

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Extrait de l'AG ordinaire du 10/05/2002

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

A l'unanimité la démission de Madame Lamy
Patricia est acceptée.

Ont signé,

Magnoni Claudine

Magnoni

Magnoni

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : 42.22.29

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.

360.0353010.33